

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**

**Communauté d'agglomération
LE GRAND PERIGUEUX**

**255 rue Martha Desrumaux
24000 PERIGUEUX**

ARRETE

DU PRESIDENT

Le Président de la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation sur l'équipement sportif et ludique aquatique « AquaCap »

Considérant, que ces travaux d'importances nécessitent la fermeture de l'équipement qui ne pourra recevoir du public.

ARRETE

Article 1 : FERMETURE

En raison des travaux de rénovation à engager sur l'équipement AquaCap, situé 4 Allée de Jarijoux, 24750 Champcevinel celui-ci est fermé à compter du 4 septembre 2023.

Sa réouverture n'interviendra qu'une fois les travaux réalisés.

Article 2 : EXECUTION

Monsieur le Directeur Général des Services du grand Périgueux sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : PUBLICITE

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



ID : 024-200040392-20250319-ARR2025002-AR

Le présent arrêté sera affiché :

- A la porte du Grand Périgueux
- A la porte de l'AquaCap
- Sur le site internet du Grand Périgueux

Une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfère de la Dordogne,
- Monsieur le Maire de Champcevinel

Fait à Périgueux, le 19 MARS 2025

Le Président
Jacques AUZOU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JAU' followed by a long horizontal stroke.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.